

**TNCDC**

**TABLE NATIONALE**

DES CORPORATIONS DE  
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

# COMPTE RENDU RENCONTRE NATIONALE

15 et 16 mars 2023, à l'Hôtel et Suites le Dauphin à Drummondville

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>2</b>
<b>PRÉSENCES – MERCREDI LE 15 MARS 2023 (79 PERSONNES ET 58 CDC PARTICIPANT.ES )</b> .....	<b>3</b>
<b>PRÉSENCES – JEUDI LE 16 MARS 2023 (77 PERSONNES ET 57 CDC PARTICIPANT.ES )</b> .....	<b>4</b>
<b>MERCREDI 15 MARS</b> .....	<b>5</b>
MOT DE BIENVENUE, TOUR DE TABLE ET PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR .....	5
SUIVI DE LA « GRANDE ORIENTATION » ET POINTS D'INFORMATION DE L'ÉQUIPE .....	5
+ <i>Priorité Signature : Augmenter la visibilité du réseau des CDC</i> .....	5
+ <i>Priorité Influence : Augmenter la capacité d'influence du réseau des CDC</i> .....	7
+ <i>Priorité Renforcement : Renforcer la capacité d'agir des CDC</i> .....	12
PROJET DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'AGIR EN TRANSFORMATION SOCIALE.....	14
ÉVALUATION DE LA GRANDE ORIENTATION.....	15
MISE À JOUR DU SEUIL PLANCHER DE FINANCEMENT .....	15
<b>JEUDI 16 MARS</b> .....	<b>17</b>
SUIVI DE LA RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU .....	17
ÉNONCÉ DE VISION ET PORTRAIT DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL .....	19
POSITIONNEMENT SUR LA FINANCE SOCIALE ET SOLIDAIRE .....	20
MOT DE LA FIN .....	21

# PRÉSENCES – MERCREDI LE 15 MARS 2023 [79 PERSONNES ET 58 CDC PARTICIPANT.ES]

<b>Action Gardien</b>	Karine Triollet Camille Trudelle
<b>Amos</b>	Carole Boucher Mylène Plante
<b>Acton</b>	Dominique Fontaine
<b>Appalaches</b>	Mélissa Pomerleau
<b>Assomption</b>	Sébastien Guernon Félix Rousseau-Martin
<b>Beauce-Etchemins</b>	Sarah Rodrigue
<b>Beauharnois-Salaberry</b>	-
<b>Beauport</b>	Jacques Bellemare Léa Bolduc
<b>Bécancour</b>	Anthony Deshaies
<b>Bellechasse</b>	Stéphanie Weider
<b>Bois-Francis</b>	-
<b>Brome-Missisquoi</b>	Nicolas Gauthier
<b>Centre-Sud</b>	Francois Bergeron
<b>Chenaux</b>	Jean Brouillette
<b>Coaticook</b>	Émilie Drouin
<b>Côte-des-Neiges</b>	-
<b>Des Sources</b>	Isabelle Forcier
<b>Deux-Rives</b>	Geneviève Siméon Mireille Pilon-Domenack
<b>Domaine-du-Roy</b>	Marie-Josée Savard Valérie Savard
<b>Drummond</b>	Mélanie Létourneau
<b>Érable</b>	Caroline Moreau
<b>Grand Charlesbourg</b>	Éric Rouillard
<b>Grandes Marées</b>	Charlotte Gilbert Fanny Allaire-Poliquin
<b>Granit</b>	Marlène Bachand
<b>Hautes-Laurentides</b>	Francis Mayrand
<b>Haute-Yamaska</b>	-
<b>Haut-Richelieu-Rouville</b>	Nathalie Grenier
<b>Haut-Saint-François</b>	Jinny Mailhot
<b>Haut-Saint-Laurent</b>	Rémi Pelletier
<b>Haut-Saint-Maurice</b>	Sarah Beaumont-Gaudet
<b>ICI Montmagny-l'Islet</b>	Guy Drouin Claire Jacquelin
<b>Jardins-de-Napierville</b>	Philippe Jallon
<b>Kamouraska</b>	Mélanie Dumont
<b>Lac-Saint-Jean Est</b>	-
<b>Laval</b>	Marc Longchamps
<b>Lévis</b>	Érick Plourde
<b>Longueuil</b>	Martin Boire
<b>Lotbinière</b>	Pierre-Guy Brassard

<b>Marguerite-d'Youville</b>	Lise Bertrand Luz Ibarra
<b>Maria-Chapdelaine</b>	-
<b>Maskinongé</b>	Méranie Roy
<b>Maskoutains</b>	Simon Proulx
<b>Matane</b>	Maude Ranger
<b>Matapédia</b>	Sophie Champagne
<b>Mékinac</b>	Geneviève Ricard
<b>Memphrémagog</b>	-
<b>Mirabel</b>	Anick Lorrain
<b>Montmagny-L'Islet</b>	Guy Drouin Claire Jacquelin
<b>Nicolet-Yamaska</b>	-
<b>Pierre-de-Saurel</b>	Mathieu Brochu Suzy Lemay
<b>Pointe région Est de MTL</b>	Jonathan Roy
<b>Plateau-Mont-Royal</b>	-
<b>Pontiac</b>	Geneviève Has
<b>Rimouski-Neigette</b>	Océanne Hamelin
<b>Rivière-des-Prairies</b>	Isabelle Fortin
<b>Rivière-du-Nord</b>	Diane Richard Jessica Desrochers-Lauzon
<b>Roc</b>	Géo Pelletier
<b>ROCGIM</b>	Geneviève Giguère
<b>Rond-Point</b>	Patricia Weber Yves Kabasele
<b>Rosemont</b>	-
<b>Roussillon</b>	Virginie Bernier
<b>Saint-Henri</b>	-
<b>Sherbrooke</b>	Claudelle Cyr
<b>Shawinigan</b>	Marie-Pier-Drouin
<b>Témiscamingue</b>	-
<b>Table nationale</b>	Marie-Line Audet Sylvie-Anne Rheault Marjolaine Cloutier Ophélie Couspeyre Roxanne Lambert Chantal Bisson
<b>Trois-Rivières</b>	Amélie Dubuc
<b>Vallée du Richelieu</b>	Véronique Guay Kathrine St-Aubin
<b>Val-Saint-François</b>	Diego Scalzo
<b>Vaudreuil-Soulanges</b>	Sébastien Legros Marlène Telmosse
<b>Villeray</b>	Sophie-Sylvie Gagné

# PRÉSENCES – JEUDI LE 16 MARS 2023

(77 PERSONNES ET 57 CDC PARTICIPANT.ES)

<b>Action Gardien</b>	Karine Triollet Camille Trudelle
<b>Amos</b>	Carole Boucher Mylène Plante
<b>Acton</b>	Dominique Fontaine
<b>Appalaches</b>	Mélissa Pomerleau
<b>Assomption</b>	Sébastien Guernon
<b>Beauce-Etchemins</b>	Sarah Rodrigue
<b>Beauharnois-Salaberry</b>	-
<b>Beauport</b>	Jacques Bellemare Léa Bolduc
<b>Bécancour</b>	Anthony Deshaies
<b>Bellechasse</b>	Stéphanie Weider
<b>Bois-Francis</b>	-
<b>Brome-Missisquoi</b>	Nicolas Gauthier
<b>Centre-Sud</b>	François Bergeron
<b>Chenaux</b>	Jean Brouillette
<b>Coaticook</b>	Émilie Drouin
<b>Côte-des-Neiges</b>	-
<b>Deux-Rives</b>	Geneviève Siméon Mireille Pilon-Domenack
<b>Domaine-du-Roy</b>	Marie-Josée Savard Valérie Savard
<b>Drummond</b>	Mélanie Létourneau
<b>Érable</b>	Caroline Moreau
<b>Grand Charlesbourg</b>	Éric Rouillard
<b>Grandes Marées</b>	Charlotte Gilbert Fanny Allaire-Poliquin
<b>Grand Plateau</b>	-
<b>Granit</b>	Marlène Bachand
<b>Hautes-Laurentides</b>	Francis Mayrand
<b>Haute-Yamaska</b>	-
<b>Haut-Richelieu-Rouville</b>	Nathalie Grenier
<b>Haut-Saint-François</b>	Jinny Mailhot
<b>Haut-Saint-Laurent</b>	Rémi Pelletier
<b>Haut-Saint-Maurice</b>	Sarah Beaumont-Gaudet
<b>ICI Montmagny-l'Islet</b>	Guy Drouin Claire Jacquelin
<b>Jardins-de-Napierville</b>	Philippe Jallon
<b>Kamouraska</b>	Mélanie Dumont
<b>Lac-Saint-Jean Est</b>	-
<b>Laval</b>	-
<b>Lévis</b>	Érick Plourde
<b>Longueuil</b>	Martin Boire
<b>Lotbinière</b>	Pierre-Guy Brassard
<b>Marguerite-d'Youville</b>	Lise Bertrand

	Luz Ibarra
<b>Maria-Chapdelaine</b>	-
<b>Maskinongé</b>	Méranie Roy
<b>Maskoutains</b>	Simon Proulx
<b>Matane</b>	Maude Ranger
<b>Mékinac</b>	Geneviève Ricard
<b>Memphrémagog</b>	-
<b>Mirabel</b>	Anick Lorrain
<b>Nicolet-Yamaska</b>	-
<b>Observatoire ACA</b>	Hind Obad
<b>Pierre-de-Saurel</b>	Mathieu Brochu Suzy Lemay
<b>Pointe – région Est de MTL</b>	Jonathan Roy
<b>Plateau-Mont-Royal</b>	-
<b>Pontiac</b>	Geneviève Has
<b>Rimouski-Neigette</b>	Océanne Hamelin
<b>Rivière-des-Prairies</b>	Isabelle Fortin
<b>Rivière-du-Nord</b>	Diane Richard Jessica Desroches-Lauzon
<b>Roc</b>	Géo Pelletier
<b>ROCGIM</b>	Geneviève Giguère
<b>Rond Point</b>	Patricia Weber Yves Kasabele
<b>Rosemont</b>	Denis Leclerc
<b>Roussillon</b>	Virginie Bernier
<b>Saint-Henri</b>	-
<b>Shawinigan</b>	Marie-Pier Drouin
<b>Sherbrooke</b>	Claudelle Cyr
<b>Sources</b>	Isabelle Forcier Alain Roy
<b>Table nationale</b>	Marie-Line Audet Chantal Bisson Sylvie-Anne Rheault Ophélie Couspeyre Roxanne Lambert
<b>Témiscamingue</b>	Stéphanie Hein
<b>Trois-Rivières</b>	Amélie Dubuc
<b>Vallée de la Matapédia</b>	-
<b>Vallée du Richelieu</b>	Véronique Guay Kathrine St-Aubin
<b>Val-Saint-François</b>	Diego Scalzo
<b>Vaudreuil-Soulanges</b>	Sébastien Legros Marlène Telmosse
<b>Villeray</b>	Sophie-Sylvie Gagné

# MERCREDI 15 MARS

## Mot de bienvenue, tour de table et présentation de l'ordre du jour

Sébastien Guernon, président du conseil d'administration de la TNCDC, souhaite la bienvenue aux participant.e.s. Toute l'équipe de la TNCDC se présente brièvement. Sylvie-Anne Rheault prend la parole pour présenter les nouvelles directions arrivées en poste depuis la dernière rencontre nationale avec un mot personnalisé pour chacune d'elles. Par la suite, chacune des CDC est invitée, à tour de rôle, à exprimer leur émotion du jour.

Le président reprend la parole et présente l'ordre du jour prévu de la rencontre. Il donne des précisions sur le déroulement de la rencontre nationale, la logistique ainsi que la soirée animée qui aura lieu.

## Suivi de la « Grande orientation » et points d'information de l'équipe

La Grande orientation est la planification stratégique de la TNCDC. Il s'agit d'une stratégie collective de renforcement et de positionnement du réseau des CDC débutée en 2019 et prévue jusqu'en mars 2024. Il est donc l'occasion à ce moment, de faire quelques suivis d'actions, dossiers, comités ou représentations en cours.

+ *Priorité Signature : Augmenter la visibilité du réseau des CDC par l'actualisation de notre image de marque et en le positionnant comme le leader du développement social local*

### **Objectif : développer l'image de marque et faire connaître l'action des CDC**

Le comité communication a repris ses travaux cette année et son plan de match a été validé par les membres lors de la dernière rencontre nationale. Voici quelques suivis :

- Boîte à outils de présentation et de promotion  
La boîte à outil est disponible dans l'intranet. On invite les CDC à se réapproprier les outils de **présentation commune** régulièrement. Les outils ont d'ailleurs été présentés aux nouvelles directions de CDC pour qu'on s'assure d'un langage commun. Un nouvel outil a d'ailleurs été fait l'automne dernier : des **modèles de plan et de politique de communication**. Deux autres outils devraient suivre d'ici juin soit un outil pour la réalisation d'un portrait socioéconomique de l'action communautaire dans vos territoires et un outil pour réaliser un audit de perception de votre CDC auprès de ses partenaires.
- Exposition l'« Innovation sociale, naturellement communautaire »  
L'exposition regroupe une trentaine de projets de CDC réalisés dans toutes les régions du Québec pour répondre à différentes priorités et enjeux locaux. L'exposition est disponible en ligne sur le site de la TNCDC mais elle se veut itinérante. La recevoir est l'occasion d'**inspirer la communauté à se mettre en action** avec la CDC et les organismes communautaires ! Contactez Roxanne à la TNCDC pour réserver le matériel : [administration@tncdc.qc.ca](mailto:administration@tncdc.qc.ca)
- Projet balado pour la promotion des bons coups  
Le projet balado de la TNCDC vise à faire connaître l'action des CDC, mais aussi à positionner le réseau sur des enjeux sociaux et politiques vécus dans les communautés. Après avoir consulté les membres, le comité communication a retenu comme nom officiel « **C'est pas du bla bla** ». L'idée est de démontrer que l'on ne fait pas juste parler et faire des réunions, mais qu'on réalise

des actions qui ont un impact dans les milieux de vie. Une ressource externe a été sélectionnée pour la réalisation d'un projet de 6 balados qui seront préparés ce printemps et diffusés à l'automne prochain. Le **formulaire pour soumettre un projet ou une action/préoccupation** a été lancé l'automne dernier mais seulement 2 projets ont été transmis. Prenez le temps d'y penser : qu'est-ce qui préoccupe votre communauté et comment vous avez ou souhaitez adresser cet enjeu ? C'est le temps de parler de mutualisation de ressource, de logement social ou de transport solidaire, etc.

### **Objectif : Se positionner comme source d'information crédible et développer un discours commun**

Une des stratégies majeures de la Grande Orientation est d'agréger de la documentation, de développer des contenus exclusifs et de se positionner collectivement en développant des discours communs. Les thématiques prioritaires identifiés sont : l'action communautaire, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la vérité et réconciliation avec les Premières Nations, le développement social et la finance sociale et solidaire. Les comités thématiques sur ces deux derniers sujets ont prévu une animation dans le cadre de la rencontre nationale. Voici quelques suivis sur les travaux sur les autres thèmes :

#### ➤ Observatoire de l'ACA

Projet Autonomie : La **collecte de données** (formulaire en ligne) sur les retombés de l'autonomie est terminée et les données sont en cours d'analyse. L'activité menée en novembre dernier avec les membres servira également pour nourrir le projet. Les **groupes de discussion** pour définir l'autonomie et les facteurs d'influence de l'autonomie sont en cours. Un gros travail de recrutement a été réalisé. Merci aux CDC qui ont répondu à l'appel. Ce sont plus de 140 personnes qui se sont inscrites pour participer. Les rencontres se font en virtuel afin de rejoindre le plus grand nombre et une diversité de territoires. Hind Obad, agente de recherche sera présente jeudi lors de la rencontre nationale et pourra répondre aux questions des membres.

Dans le cadre de la valorisation des connaissances, une infographie intitulée : « **les regroupements, maillons essentiels** du mouvement de l'action communautaire autonome » a été produite, en plus du cahier déjà disponible. Il s'agit d'une synthèse du rôle joué par les regroupements ainsi que les thématiques touchés à travers leur travail. Elle sera disponible très prochainement sur le site internet de l'Observatoire. C'est un document fort intéressant pour promouvoir le rôle des regroupements et possiblement une carte de visite à ajouter dans la boîte à outils des CDC.

Au-delà du projet de recherche, la **démarche de pérennisation** de l'Observatoire par la TNCDC et le RQ-ACA, comme organe de recherche par et pour l'action communautaire est toujours en cours. Différents scénarios de gouvernance partagée et d'incorporation sont envisagés. Des orientations plus claires quant à l'avenir de l'Observatoire devraient apparaître dans les prochains mois.

#### ➤ Accès à l'immobilier communautaire

Lors du rendez-vous virtuel de février, ont été abordés les **enjeux d'accès aux locaux** pour le milieu communautaire et le modèle de **l'Initiative immobilière communautaire du Grand Montréal**. À la suite de cela, **la TNCDC a déposé une demande au programme de préparation à l'investissement (PPI)** pour le projet « outiller le milieu communautaire québécois pour l'accès à l'immobilier ». Ce projet vise à évaluer la faisabilité du changement d'échelle de l'initiative, c'est-à-dire valider le potentiel d'élargissement ou de reproduction de l'initiative à la grandeur de la province. La TNCDC aura **besoin de ses membres pour nourrir la réflexion**. En parallèle, la TNCDC collabore avec le **MESS qui réalisera un portrait des besoins** dans la prochaine année afin d'orienter la mise sur pied du programme d'accompagnement, d'accès à des locaux et d'amélioration locative mentionné [dans la mesure 2.2.1 du PAGAC](#).

➤ Vérité et réconciliation

Un comité ad hoc portant sur la journée Vérité-Réconciliation a vu le jour en janvier 2023 suite à la **volonté émise lors de l'Assemblée générale** en juin 2022 de se positionner et d'appuyer cette journée. Le comité a entrepris une démarche, en collaboration avec des membres des Premières nations afin d'amorcer un plan de travail en cohérence et respect avec les onze nations du Québec. Le comité présentera son plan de travail et une proposition d'engagement du réseau des CDC lors de la prochaine AGA à l'effet de faire de la journée du 30 septembre une **journée dédiée**.

➤ Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Depuis la dernière rencontre nationale, le comité thématique a peaufiné le travail sur le positionnement et les recommandations. Ces dernières ont été **adoptés en conseil d'administration en décembre**. Le comité a aussi travaillé sur une version finale de la **définition de la pauvreté et de l'exclusion sociale** et sur l'argumentaire des recommandations. Tout cela convergera en un **mémoire, dont la rédaction est en cours**, qui sera déposé dans le cadre de consultations à venir en prévision du prochain plan de lutte. Le comité va donc contribuer à la relecture du mémoire et travaillera sur **un outil d'analyse pour les prochains plans de lutte** avec la lunette du réseau.

**Objectif : Soutenir le positionnement des CDC dans les territoires**

À titre d'agente de développement volet conseil stratégique les CDC peuvent faire appel à Marjolaine Cloutier pour des conseils ou échanges sur une problématique particulière en lien avec les compétences stratégiques, le développement social sur le territoire, les liens et alliances avec les partenaires politiques ou institutionnels, le positionnement de l'organisation, etc. Voici quelques exemples d'interventions ponctuelles depuis l'automne dernier : Conseils politiques (posture et positionnement), Identification et bonification des liens avec les partenaires clés, Soutien gestion de crise médiatique (et préparation d'entrevues), Réflexions-échanges sur le développement social, etc. Pour la contacter : [conseil@tncdc.qc.ca](mailto:conseil@tncdc.qc.ca)

+ *Priorité Influence : Augmenter la capacité d'influence du réseau des CDC par le développement d'un réseau de contacts*

**Objectif : Développer un réseau d'influence**

La TNCDC exerce en continu des actions d'influence auprès des décideurs et souhaite également favoriser l'émergence de relations significatives avec le milieu philanthropique.

➤ Nouvelle ministre responsable de la solidarité sociale et de l'action communautaire

Finalement, l'appellation de l'action communautaire est au titre de la ministre Chantal Rouleau, mais pas dans le nom du ministère qui redevient le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). La TNCDC l'a rencontré officiellement en décembre dernier afin de lui présenter le réseau des CDC, ses demandes financières et les enjeux prioritaires qui sont présents dans les communautés du Québec. De **bons contacts ont été créés** avec le nouveau cabinet, toutefois force est de constater que l'on semble beaucoup miser sur les relations de presse pour **visibiliser les engagements passés** de la CAQ envers l'action communautaire. La ministre a dit vouloir faire une tournée des régions, mais il ne s'agit pas d'une réelle consultation bien que les rencontres opportunes qu'elle réalise lui donne un certain poulx du terrain et des besoins des organismes. La TNCDC a été appelée à collaborer pour l'organisation de la « tournée » par la ministre et pour une annonce en lien avec les Alliances (voir plus bas). Les liens sont créés, reste à voir quels seront ses intentions dans les prochains mois/années. Elle semble vouloir aller vite et inviter le mouvement à réduire ses attentes... A suivre !

Des contacts ont aussi été créés avec 2 des 3 **porte-paroles des partis d'opposition** en matière d'emploi et de solidarité sociale. Ces contacts seront intéressants pour questionner la ministre en temps et lieu. Voici les députés responsables de nos dossiers à l'opposition : Manon Massé (Québec solidaire, Sainte-Marie-Saint-Jacques), Joël Arseneau (Parti québécois, Îles-de-la-Madeleine) et Gregory Kelley (Parti Libéral du Québec, Jacques-Cartier).

- Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale et Alliances pour la solidarité  
Suivant les travaux du comité lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la TNCDC a fait plusieurs rencontres afin de présenter son **bilan des Alliances** pour la solidarité et déposer ses **recommandations en vue du prochain plan** de lutte à la pauvreté. Une rencontre particulière a eu lieu avec la **conseillère politique** de la ministre et une autre avec la **Direction des politiques de luttes à la pauvreté et de l'action communautaire** (DPLPAC). Ces rencontres ont permis d'énoncer nos préoccupations principalement en matière d'évaluation des déploiements des Alliances pour la solidarité, la demande d'un réinvestissement transitoire d'ici au prochain plan et l'importance d'une réelle consultation pour un nouveau plan d'action ambitieux. Les **intentions du ministère** sont de lancer le processus de consultation ce printemps pour l'ébauche du prochain plan d'action à l'automne pour un dépôt au début 2024. Par la suite, la TNCDC a été invitée à titre d'interlocutrice en matière de lutte à la pauvreté à participer à l'annonce d'un **financement additionnel pour la prolongation** des Alliances pour l'année 2023-2024. C'est sur place qu'on a compris que le soutien financier visait seulement le maintien des concertations régionales/locales et pas vraiment le soutien au 2500 projets mis en place. Au final, c'est seulement les sommes de la gestion des Alliances qui ont été prolongées d'une année. Pour voir la réaction de la TNCDC : [communiqué](#).
- Demande de financement et consultations pré-budgétaires 2023  
Tel que précédemment discuté, la TNCDC a décidé cette année de transmettre une lettre officielle pour remercier le MESS de sa reconnaissance financière de la dernière année, mais aussi réitérer qu'il demeure un **écart à combler de 2M\$** par rapport à notre demande initiale, que le rehaussement consenti ne permet pas une **indexation** suffisante des subventions et que la pression sur les salaires actuellement amène le réseau à se repencher sur son cadre de financement. Aussi, dans le cadre des consultations pré-budgétaires, la TNCDC a déposé un [mémoire](#) avec l'objectif de mettre de l'avant l'impact du rehaussement du financement sur les activités des CDC afin d'**appuyer les revendications du mouvement**. Le mémoire s'inscrit aussi dans le contexte d'une année charnière pour la **lutte à la pauvreté** au Québec et reprend les priorités mises de l'avant dans le cadre de la plateforme électorale de l'automne dernier. La TNCDC sera présente au **huis-clos sur le budget le 21 mars** prochain et tâchera de vous partager son analyse le plus rapidement possible.
- Suivi des travaux avec le SACAIS  
Comme le « Guide de rédaction des normes de programmes d'aide financière » prévoit que les **cadres normatifs des programmes de financement** doivent être revus à tous les 3 ans. Le MESS a déposé une proposition de nouveau cadre normatif pour qu'il soit en vigueur avant le 31 mars 2023. Il s'agirait donc du cadre sur lequel sera basée la prochaine convention de subvention qui devrait débuter au 1<sup>er</sup> avril 2023. Il est à noter que la TNCDC et le SACAIS souhaitent une signature rapide des conventions pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans les versements attendus. Toutefois, les dernières expériences ont démontré qu'il y a souvent un décalage d'un mois ou deux entre deux conventions.

La demande du Conseil du Trésor (CT) est d'**ajouter un minimum de 3** indicateurs à tous les cadres normatifs pour le financement à la mission. Le SACAIS souhaite que ce soit le plus simple possible, ainsi la stratégie a été de recommander les indicateurs dont les informations sont déjà fournies lors de la reddition de compte : nombre de membres actifs de l'organisme, nombre de



membres participant activement aux activités de l'organismes et nombre de bénévoles. La TNCDC a quant à elle **demandé des modifications supplémentaires** au cadre normatif notamment le rehaussement du plancher pour la réalisation d'un audit à 200 000\$ et permettre le dépôt d'extrait du procès-verbal de la dernière AGA plutôt que le projet de procès-verbal complet. Le SACAIS a accepté l'ensemble des demandes dans la proposition déposée au CT. Le projet a été préapprouvé et doit maintenant être validé par la direction des affaires juridiques.

Dès la mise en vigueur du cadre (qu'on espère au 1<sup>er</sup> avril), le processus pour le **renouvellement des conventions** s'enclenchera : les CDC recevront une lettre signée de la ministre pour annoncer le financement, les conventions de subventions seront ensuite transmises par courriel et devront être signées et retournées. Après la signature des deux parties, le SACAIS pourra autoriser le versement qui devrait être fait dans les 15 jours ouvrables. Si tout va bien, on peut s'attendre réalistement à un versement en mai. La répartition du financement dans le cadre des rehaussements prévus au PAGAC a été acceptée tel que proposée par la TNCDC. Ainsi, les CDC recevront à **chaque année une légère augmentation** qui équivaut à environ 1 à 2% d'augmentation mais qui n'est pas sous forme d'indexation.

➤ Conseil d'administration du RQ-ACA et participation à la délégation officielle

Une première rencontre a eu lieu avec la **nouvelle ministre** de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, madame Chantal Rouleau. Elle a permis de mettre sur la table les priorités de collaboration pour le RQ-ACA soit le rehaussement du financement à la mission des organismes d'ACA et l'adoption d'une **loi cadre** en action communautaire. La ministre se dit ouverte à poursuivre les réflexions sur une loi cadre mais a besoin d'arguments pour convaincre ses collègues de la nécessité d'un tel projet. Aussi, elle semble vouloir faire de la mise sur pied de la table des partenaires de l'action communautaire une priorité.

Une seule rencontre a eu lieu avec la Direction des politiques de lutte à la pauvreté et de l'action communautaire (DLPAC) depuis novembre dernier. La rencontre a servi à faire le suivi de la mise en branle de 4 mesures particulières : la mise sur pied de la **Table des partenaires** de l'action communautaire (dépôt des recommandations du RQ-ACA), la **révision du cadre de référence** de l'action communautaire (identification des éléments à réviser), la réalisation du **portrait de l'action communautaire** avec l'Institut de la statistique du Québec (devis de recherche en préparation) et l'élaboration du **programme de soutien à l'accès aux locaux** (sélection d'une firme en cours pour une étude des besoins).

➤ Fonds de relance des services communautaires (FRSC)

Le fonds de relance du gouvernement fédéral est à nouveau à la disposition des organismes communautaires via la Croix Rouge, Centraide et les fondations communautaires. Il y a eu beaucoup de négociation entre le fédéral et le provincial qui veut aller chercher les sommes pour en disposer de façon autonome, ce qui n'a pas été possible. Toutefois Québec a demandé et obtenu la mise sur pied d'un **conseil national** qui aurait un mandat de gestion à haut niveau afin d'aborder des enjeux stratégiques de cohérence et d'équité par exemple.

La TNCDC a été invitée à siéger au conseil national avec le gouvernement du Québec et les 3 véhicules philanthropiques afin de représenter l'action communautaire et partager les **observations d'enjeux qui pourraient survenir dans le déploiement** de ces fonds. La TNCDC a été identifiée pour sa posture pragmatique et collaborative et en raison de son ancrage sur le terrain (capacité à partager des observations en temps réel). On invite donc les CDC à faire part à Marie-Line de tout défi/enjeu en lien avec ces fonds dans leurs communautés.

### **Objectif : Consolider nos liens avec nos partenaires**

La TNCDC a priorisé de consolider ses liens par une implication accrue au sein des mouvements de l'action communautaire, de l'économie sociale, du développement des communautés et de la société civile. Voici quelques suivis de certains partenariats ou représentations de l'équipe.

➤ Collectif pour un Québec sans pauvreté

**Le Collectif organise une campagne de mobilisation.** Du 21 au 31 mars, il y aura des actions un peu partout pour réagir au budget et demander un bon plan de lutte. La campagne culminera **le 23 mai, à Québec, pour une manifestation nationale**. La TNCDC invite le réseau à y participer : chaque CDC peut contacter son antenne régionale du Collectif, et au besoin se référer à Chantal Bisson à la TNCDC. Chantal Rouleau et Manon Massé ont déposé une **motion pour souligner les 20 ans de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** à l'Assemblée nationale le 16 février dernier. Une vidéo du point de presse, une lettre ouverte et d'autre documentation est disponible sur le site web du Collectif. Le Collectif mène en ce moment une **campagne prébudgétaire** pour faire reculer le gouvernement sur sa promesse de baisse d'impôts. La TNCDC est membre **du comité ad hoc sur le transport** qui se penchera sur les trois aspects de l'enjeu, soient la desserte, l'accessibilité et l'abordabilité. Comme le comité national sur la tarification sociale continue à se pencher sur ce dernier point, des arrimages sont prévus. Le comité vient de se former et poursuivra les travaux dans les prochains mois.

➤ Engagez-vous pour le communautaire

La TNCDC est impliquée au comité de coordination d'Engagez-vous et ces derniers temps elle a surtout préparé le bilan de la campagne. Un formulaire a été adressée pour recevoir les commentaires du mouvement d'ici le 10 mars : [questionnaire de bilan](#). Une rencontre du comité de coordination aura lieu le 14 mars prochain pour l'analyse des réponses et la préparation de l'événement bilan les 18-19 avril prochain à Québec pour lequel il est encore temps de vous inscrire : [Inscription via ce formulaire](#).

➤ Semaine nationale de l'action communautaire

La 20<sup>ième</sup> édition de la semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA) s'est déroulée du 17 au 24 octobre **sous le thème « Visons juste! Pour la justice sociale et climatique »**. Exceptionnellement, la campagne est prolongée toute l'année et tous les organismes sont invités à adopter **quatre engagements pour l'ACA et la transformation sociale**. Les 3 premiers engagements ont déjà été lancés et mis en ligne. Le 4<sup>e</sup> et dernier engagement aura lieu le 13 mars. Chaque engagement est un guide conçu pour aider à organiser une courte **activité d'éducation populaire autonome**. L'objectif de l'activité est d'engager les organismes à réaliser des actions concrètes, mettre en valeur leur mission de transformation sociale et à réfléchir à leur contribution dans la co-construction d'un projet de société ambitieux où personne n'est laissé pour compte. Pour plus de détails sur les engagements, consultez <https://rq-aca.org/snaca/>.

➤ États généraux en développement des communautés

À la suite des États généraux de l'automne 2022, une lettre ouverte de plus de 50 signataires est parue dans les six Quotidiens des Coops de l'information : [Une mobilisation sans précédent pour des communautés plus inclusives, équitables, écoresponsables et collaboratives](#). Aussi pour faire suite à l'événement **cinq chantiers de travail** seront lancés lors d'un événement virtuel prévu au printemps (mai) : 1. Bases communes, 2. Équité territoriale, 3. Ancrages financiers et institutionnels, 4. Transition socioécologique 5. Pérennisation et renforcement des pratiques. Aussi, un comité national de partenaires sera également mis de l'avant afin de faire le lien entre les chantiers et la représentation politique, notamment pour **faire reconnaître et financer le développement des communautés**. Une planification stratégique pour la suite est aussi amorcée avec la nouvelle ressource à la coordination qui va être embauchée sous peu.

- Réseau québécois de développement social (RQDS)  
Suivant la démarche des états généraux sur le développement des communautés et une discussion avec ses membres et partenaires, le RQDS met **sur la glace son projet de politique nationale** en développement social et se range finalement derrière la proposition d'une démarche nationale de représentations politiques avec le Collectif des partenaires en développement des communautés. Toutefois, le RQDS et la TNCDC entendent s'allier pour la **réalisation d'un portrait conjoint des démarches locales/régionales**, des bonnes pratiques, des freins et faire une certaine démonstration des retombées des concertations intersectorielles dans les milieux. Il s'agit d'une première collaboration concrète entre les deux organisations qui devrait permettre d'arrimer nos interventions auprès du MESS. La demande de soutien financier sera déposée à la fois auprès du MESS, du MSSS et du MAMH. Le RQDS agirait à titre de fiduciaire et gestionnaire de la ressource embauchée.
- Projet de recherche sur les pratiques d'intervention en action collective à l'ère numérique (PIACEN)  
Le petit comité créé lors du rendez-vous virtuel de décembre a déposé **une proposition de communication** au congrès de l'association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS). L'article est en cours d'évaluation. **Si la communication est retenue, le comité préparera la présentation en collaboration** avec le RQIIAC et la CMTQ, qui ont aussi participé au projet de recherche. Toutes les activités sont réalisées en collaboration avec la chercheuse Sylvie Jochems de l'UQAM.
- Le programme de préparation à l'investissement (PPI)  
En janvier, soit deux mois après le lancement du programme, 134 projets avaient été reçus (dont 78 dans les 100K et moins). La **liste d'attente** avait déjà commencé et le programme s'est clôturé fin février. Ce sont plus de 54 projets structurants qui ont été soumis. Un premier tri a été fait par les accompagnatrices du PPI, ce sont donc finalement 35 projets, qui ont été analysés au comité d'orientation, pour une enveloppe disponible de 1.6 millions \$. Moins de 10 projets sont passées à l'étape du dépôt exhaustif.

On a des échos prometteurs sur la **possibilité d'une bonification** des sommes au prochain budget fédéral, mais attention, ce ne sont que des sommes additionnelles qui pourraient éventuellement profiter aux projets sur liste d'attente. Les promoteurs n'auront pas plus de temps pour dépenser les sommes (date limites des projets mars 2024). L'information sera validée au dévoilement du budget fédéral d'avril 2023.

Dans la **sélection des projets**, une attention particulière a été portée à la couverture régionale et à une représentativité équilibrée du urbain/rural. L'enjeu de la diversité a également été pris en considération de sorte que les projets portés par et pour les personnes racisées, les personnes handicapées, autochtones et les personnes LGBTQ+ ont eu droit à une attention particulière. Sur le site du Chantier de l'économie sociale, vous trouverez un portrait des projets soutenus financièrement. [www.chantier.qc.ca/ppi](http://www.chantier.qc.ca/ppi).

- Révision de la partie III de la loi sur les compagnies  
En novembre dernier, la TNCDC a pris l'initiative d'inviter les partenaires du Chantier de l'économie sociale et du RQ-ACA afin d'échanger sur la possibilité de reprendre des travaux communs pour la révision de la partie III de la Loi sur les compagnies. On estime qu'il est toujours judicieux de s'allier sous forme de coalition visant **la promotion des valeurs démocratiques et associatives** pour approcher le gouvernement et faire des recommandations conjointes.

La révision de la loi fait partie du plan d'action du Chantier mais il n'envisage pas d'intervenir seul sur cette question. Le **RQ-ACA** doit valider avec la nouvelle ministre si elle a l'intention de

procéder avec le dépôt du projet de loi sur l'action communautaire qui a été préparé avec le précédent ministre. Ce dossier est la priorité actuelle car la loi demeure sensible à la reconnaissance du statut distinct de l'ACA notamment par rapport aux tentatives d'assujettissement des organismes au registre des lobbyistes.

La TNCDC s'inscrit comme facilitatrice dans les échanges entre l'économie sociale et l'action communautaire dans la mesure où elle participe aux deux mouvements. Dans ce cadre-là, Ophélie a participé à un conseil scientifique du TIESS qui portait sur cette question en janvier, dans le but de discuter des différents scénarios envisageables en vue d'une révision.

- Comité sectoriel de la main d'œuvre en économie sociale et en action communautaire  
**La ligne d'écoute LÉO**, mise en place pendant la pandémie a été évaluée et les résultats ont été présentés à l'automne dernier. Il est possible de consulter les résultats sur le site du [CSMO-ESAC](#). Depuis sa création, en juin 2022 jusqu'à sa pause du mois de septembre 2022, **1296 interventions** de 50 à 70 minutes ont été réalisées. L'organisation a réussi à faire financer la ligne LÉO pour une **période de trois ans** avec la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi que Centraide du Grand Montréal.

Le CSMO-ESAC est présentement en action pour une campagne de communication nationale de **promotion et valorisation du métier d'intervenant.e en milieu communautaire**. L'objectif est d'attirer des jeunes de 15 à 35 ans vers le milieu du travail social dans les organismes communautaires. Le CSMO-ESAC a mis sur pied un comité de réflexion et de validation avec les partenaires, dont fait partie la TNCDC, ce dernier a été consulté en janvier pour avoir les grandes lignes de présentation. **Le lancement de la campagne média est prévue en août et septembre 2023.**

Le CSMO-ESAC travaille actuellement sur un chantier qui concerne la pénurie de main d'œuvre, FAR (**Fidélisation, attraction et relève**). Ophélie prend part au comité de pilotage qui en est à ses premières rencontres. Enfin, les données de **l'enquête Repères** produite par le CSMO-ESAC sortiront au début de l'été. Des données préliminaires seront diffusées notamment sur le salaire. Il ne faut pas confondre avec l'enquête diffusée par ESPACE OBNL qui est une entreprise privée.

## + *Priorité Renforcement : Renforcer la capacité d'agir des CDC afin de se positionner localement comme leaders de développement social local*

### **Objectif : Favoriser le réseautage, l'échange et le partage d'information et l'entraide dans le réseau**

En plus des rencontres nationales, la TNCDC souhaite créer des moments d'échange entre les CDC et se doter d'une culture délibérante. Voici quelques initiatives en cours :

- Comité participation pleine et entière et prise de parole égalitaire (PPE2)  
Le comité accueille plusieurs nouvelles personnes et s'est réuni une première fois sur le thème de l'inclusion le 8 mars dernier. Il travaille sur la **politique d'écriture inclusive** de la TNCDC et bénéficiera d'un accompagnement pour s'approprier les thèmes relatifs aux **pratiques d'équité, diversité et inclusion (ÉDI) afin de peaufiner le plan d'action** de la démarche. En juin, lors de la rencontre nationale, le réseau aura l'occasion de vivre une **journée thématique sur le sujet**.
- Rencontres des agent.e.s de développement  
La rencontre sur deux jours avec les agent.e.s de développement auront lieu les 27 et 28 septembre 2023 à l'hôtel Monfort de Nicolet. Les agentes de la TNCDC aimeraient former un comité de travail pour réaliser cette journée, c'est pourquoi, elles sollicitent les agent.es à se joindre à elles. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Sylvie-Anne.

Des **communautés de pratique** ont aussi été créées car les agent.e.s ont le désir de poursuivre leurs échanges sur leurs enjeux et leurs façons de travailler. La TNCDC a planifié le calendrier des rencontres et est présente seulement à titre d'observatrice. Ces communautés de pratiques sont autoportantes par les agent.e.s qui veulent bien y participer. Déjà deux rencontres ont été réalisées, celles-ci portaient sur la mobilisation des membres et le rôle des CDC dans la concertation locale. Deux autres rencontres sont au calendrier, celle du 30 mars portera sur l'évaluation du changement et celle du 25 mai sur les locaux communautaires. Enfin, le 9 mai prochain, les agentes de développement Chantal et Sylvie-Anne feront **une rencontre d'accueil avec l'ensemble des nouvelles personnes embauchées à titre d'agent.e** lors d'une rencontre virtuelle. Une invitation sera envoyée via l'infolettre et le google groups des agent.es

### **Objectif : Développer les compétences des ressources humaines des CDC**

Ce volet a été grandement développé au cours des deux dernières années. N'hésitez pas à faire appel à l'équipe de la TNCDC pour un questionnement, un besoin, un accompagnement, etc.

#### ➤ Équipe tactique

L'équipe tactique a travaillé sur une **formation sur l'action communautaire autonome** afin de l'offrir comme **formation de formateurs** à l'ensemble des CDC. Le 22 mars et le 10 mai, des membres de l'équipe tactique l'offriront au réseau. Un formulaire d'inscription a été acheminé. Le nombre de place est limitée. Il sera possible par la suite de faire la demande de la recevoir. L'équipe tactique continue aussi le mentorat et le coaching pour les CDC qui en auront besoin.

#### ➤ Journées d'intégration pour les nouvelles directions

Les prochaines journées d'intégration auront lieu les **26 et 27 avril**. L'objectif est d'outiller et de répondre à toutes les questions. Une formation sur les « Rôles et responsabilités » adaptée selon les participant.e.s est offerte pendant la deuxième journée avec des membres de l'équipe tactique. La TNCDC planifie deux rendez-vous par année, au printemps et à l'automne. Sylvie-Anne invite les nouvelles directions à venir dîner avec elle et d'autres collègues du réseau pendant la rencontre nationale.

#### ➤ Accompagnement et soutien aux CDC

Les agentes de développement, Sylvie-Anne et Chantal sont toutes deux sur le terrain afin de **répondre aux besoins des CDC** en matière d'aide pour la révision des règlements généraux, des situations avec les conseils d'administration, avec les ressources humaines, etc.

#### ➤ Banque d'honoraires

Si les CDC veulent avoir accès à la banque d'honoraires pour des **services professionnels**, comme des avis juridiques, par exemple, il suffit d'adresser une demande à Sylvie-Anne à [soutien@tncdc.qc.ca](mailto:soutien@tncdc.qc.ca). Si le besoin est pour un organisme membre, il doit passer par la CDC afin d'avoir accès à ce soutien. Les informations doivent être accessibles à l'ensemble du réseau par la suite. La TNCDC a ajouté une liste des différents avis juridiques disponibles dans la section « Accès membres ». Voici quelques exemples : Les baux commerciaux; Suspension/congédiement à la suite d'un geste violent.

### **Objectif : soutenir le développement et la consolidation du réseau des CDC**

Lors de la rencontre nationale, le comité accréditation partagera ses réflexions et travaux en matière d'accompagnement des territoires, de la démarche d'accréditation et du développement du réseau. Le comité financement cheminera aussi lors de la rencontre avec le positionnement sur le seuil plancher de financement du réseau.

- Projet de soutien des capacités d'agir en transformation sociale des CDC (FLAC)  
Un **aide-mémoire** vient d'être produit afin d'outiller ceux et celles qui vont devoir préparer leur bilan et le dépôt de leur prochaine demande de soutien. On y décrit les étapes à suivre et les éléments à retrouver dans le bilan du projet 1 ainsi que les étapes à suivre pour le dépôt des prochains projets. Cela dit, Le **RDV virtuel du 19 avril 2023** portera exclusivement sur le sujet. Ce sera l'occasion de présenter un portrait des projets déposés et de permettre aux CDC d'échanger entre elles. Toutefois, Chantal Bisson et Ophélie Couspeyre restent disponibles pour répondre aux questions des membres à tout moment.

## Projet de renforcement de la capacité d'agir en transformation sociale

Par le comité de suivi et apprentissages

Le comité présente un portrait des projets déposés jusqu'à présent dans le cadre du projet de renforcement des capacités d'agir en transformation sociale. On y apprend notamment que 64 CDC sur les 67 CDC qui bénéficient de l'entente avaient déposé leur première demande de financement en 2022-2023. Le total des montants demandés pour la première année s'élève à 5.9 millions\$. Les projets déployés ont permis à 60 CDC de renforcer leur capacité d'agir à travers la consolidation, le maintien ou encore l'ajout de ressources humaines à leur équipe : bonification des salaires, ajout d'avantages sociaux (fonds de retraite, assurances collectives), structuration de politique de conditions de travail, mise en place d'échelle salariale, etc. Par ailleurs, 25 CDC ont renforcé leurs compétences en gestion, 46 en mobilisation et 38 en représentation. 29 CDC ont intégré une planification stratégique dans leur première demande.

Une diversité d'actions a été déployée pour répondre aux besoins des membres et de la communauté. 11 CDC ont développé leur volet de soutien et services aux membres via un nouvel agent. 8 CDC ont concentré leur projet sur le développement social, à travers l'animation, la coordination ou encore mise en place de tables de développement social. Certaines CDC ont concentré leur effort sur la mise sur pied de concertations sur des enjeux spécifiques tels que le logement, l'immigration ou encore le transport. 8 CDC testent la mutualisation de ressources, qui prend la forme d'une embauche commune entre 2 CDC pour les communications, la mise en place d'une équipe tactique locale, ou encore une ressource partagée pour les besoins en gestion des ressources humaines des organismes membres.

Des projets en communications et promotions ont également été expérimentés par des CDC. Des agents de communication ont été embauchés, une refonte de sites web a été entreprise ainsi que la révision de l'image de marque. Des galas reconnaissance, un réaménagement de locaux et des activités de visibilité des groupes communautaires ont été entrepris. 6 CDC se penchent sur les enjeux de lutte à la pauvreté sur leur territoire. Elles ont notamment pu consolider un projet en sécurité alimentaire, déployer un projet de système alimentaire intégré/local, coordonner une table en itinérance, faire de la sensibilisation aux préjugés, ou encore animer des tables en lutte à la pauvreté.

Après ce portrait, les membres du comité reviennent rapidement sur les mandats qui occupera le comité durant la prochaine année et qui s'articulent autour de 4 chantiers :

- + Chantier 1: Suivre des projets déposés par les CDC
- + Chantier 2: Outiller les CDC et transfert pour suivi/évaluation/gestion des données
- + Chantier 3: Évaluer la démarche d'un point de vue stratégique (contribution au développement des capacités de transformation sociale)
- + Chantier 4: Documenter l'apport et le rôle de la TNCCDC dans le développement du réseau

# Évaluation de la Grande orientation

Par le comité de suivi et apprentissages

L'axe signature de la Grande orientation faisait l'objet d'une évaluation cette année. On rappelle qu'il vise le positionnement du réseau afin d'en augmenter la visibilité. Les résultats attendus étaient:

- + Développer une image de marque commune et partagée;
- + Accompagner les CDC pour leur permettre de mieux se positionner dans leur communauté
- + Documenter et faire connaître les CDC;
- + Devenir une source d'information crédible, à travers la diffusion de produits de connaissances.

En regard de l'image de marque commune et partagée, on constate un progrès surtout pour les plates-formes plus fixes (site Web). La TNCDC aura à préciser ses attentes et identifier comment mieux accompagner ce virage.

En regard de l'accompagnement stratégique, il faut noter qu'il s'agit d'un nouveau service pour les membres. Toutefois, l'enquête réalisée démontre qu'il répond clairement à un besoin et que l'approche est appréciée. Il semble aussi donner des résultats sur le terrain, pour les CDC qui ont pu profiter du soutien de l'agente de développement volet conseil stratégique. Le seul élément sera de se questionner en cas de croissance de la demande puisque l'accompagnement individuel demande beaucoup de ressources.

En regard des produits de connaissances réalisés par la TNCDC, on constate que c'est l'objet qui a le moins bien été documenté, nous n'avons pas de cibles précises ni de données de suivi. On voit une croissance générale de la portée de la TNCDC sur les principales plates-formes et un regard plus spécifique sur un livrable stratégique montre tout de même une portée intéressante et des interactions (études d'impact économique). Un des apprentissages est toutefois de s'outiller pour suivre en continu les plateformes, mais aussi les livrables importants, notamment en se dotant de cibles quantitatives (portée) et qualitative (public-cibles).

Puisque l'évaluation réalisé par la TNCDC se veut une stratégie de modeling pour les membres du réseau, des outils transférables seront produits prochainement et mis à disposition des CDC, en particulier un document de synthèse pour le suivi en continu des activités de communications.

## Mise à jour du seuil plancher de financement

Par le comité financement

Le comité financement a pour mandat cette année de réviser le cadre de financement du réseau. Lors de la dernière rencontre nationale, les CDC se sont fait une tête commune sur le contexte actuel marqué par l'obtention de nouveaux soutiens financiers et sur la démarche de seuil plancher commun de l'ACA mené par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA). Les constats de ces discussions ont été que l'action des CDC demeurent très différente d'un territoire à l'autre.

L'intention de la rencontre est d'adopter un nouveau seuil plancher de financement, donc de s'entendre sur de prochaines revendications financières qui tiennent compte de la réalité des CDC, mais aussi des éléments de contexte stratégique. Un cahier de consultation a été transmis préalablement afin de déposer 3 propositions. Un quizz est animé sur mentimeter.com afin de prendre le pouls des membres sur les différents éléments du cahier et briser la glace avant la délibération. Aussi, avant les ateliers, on rappelle l'entente de fonctionnement pour les discussions, c'est-à-dire de faire preuve d'écoute et d'ouverture, d'intervenir avec respect et bienveillance et surtout, de faire confiance à notre intelligence collective.

Après une première discussion en sous-groupes, on demande aux CDC si elles seraient prêtes à voter sur les 3 propositions ou si elles souhaitent approfondir les échanges. Il ressort qu'elles seraient prêtes à se prononcer, mais qu'on souhaite poursuivre les échanges pour documenter notamment les stratégies de représentations ou de revendication à venir. A la suite de ces échanges, l'équipe de travail de la TNCDC fait la synthèse des arguments favorables et défavorables pour les 3 propositions.

- + **Dans le calcul du seuil plancher, que les frais de ressources humaines totaux soient basés sur un minimum de 5 postes équivalent temps plein (ETP) dans l'équipe de travail.**

Éléments défavorables : Dans les plus petits milieux il est plus difficile d'avoir des ressources, difficultés de recrutement, des CDC qui ont moins de membres pourraient avoir besoin de moins de ressources, enjeu d'écart entre la CDC et ses organismes membres, défi de croissance déjà à 3 personnes demande de l'adaptation, enjeu de démobilisation des membres plus la CDC a de ressources, risque d'instrumentalisation et enjeu de ne pas faire le rôle de d'autres acteurs, énorme saut dans la revendication globale et crédibilité de la demande.

Éléments favorables : Flexibilité dans la répartition de la masse salariale, les profils identifiés font du sens pour la majorité des CDC, le travail est déjà fait à 2-3 personnes c'est nécessaire d'être reconnu à la hauteur du travail accompli, plus comparable aux autres acteurs de développement, adéquat avec le contexte de gouvernance de proximité et de décentralisation, les autres regroupements sectoriels feront le même exercice et sans doute que l'écart avec les organismes de bases sera moindre, nécessité de faire la démonstration et développer l'argumentaire, objectif à moyen-long terme.

- + **Que le seuil plancher 2023 soit basé sur un coût annuel moyen de 77 019\$ par poste équivalent temps plein (ETP) à 35 heures/semaine tel que recommandé dans la méthode de calcul du RQ-ACA.**

Élément défavorable : Les conseils d'administration dans bien des cas demeurent encore réticents à augmenter les salaires.

Éléments favorables : Salaires plus décents, plus proches de l'institutionnel, reconnaissance de la valeur des emplois dans le communautaire, importance de la dignité humaine.

Élément de vigilance : Solidarité avec le mouvement de l'ACA, mais il ne faudrait pas que les salaires soient plus bas que l'étude salariale que la TNCDC a réalisée.

- + **Dans le calcul du seuil plancher, que la proportion consacrée aux autres frais (p. ex. frais de fonctionnement, d'action et de vie associative, etc.) se situe à 30 % par rapport au montant total du seuil.**

Élément défavorable : Initialement, on trouve le montant élevé, mais rapidement on voit tout le potentiel.

Éléments favorables : Permet plus d'activités dans la communauté, plus de soutien aux membres, pourrait permettre un budget de développement, augmentation des coûts de vie associative et de représentations, importance des enjeux locaux, adaptation aux nouvelles technologies, appel à des ressources externes en graphisme, etc., permet formation sur mesure.

Un vote indicatif est fait. Les CDC sont largement en faveur des 3 propositions tel que déposées. Au final, le seuil plancher de financement des CDC en 2023 est passé de 204 179\$ à 550 134\$. Ce montant sera annualisé selon la méthode de calcul du RQ-ACA. Le comité de financement se saisira de toutes les



stratégies de revendications et préoccupations émises par les membres pendant les discussions. En ce qui a trait à la révision du cadre de financement, il restera à se penser en juin prochain sur la question des demandes financières additionnelles, soit pour les CDC dites « multiterritoires », soit pour le développement du réseau.

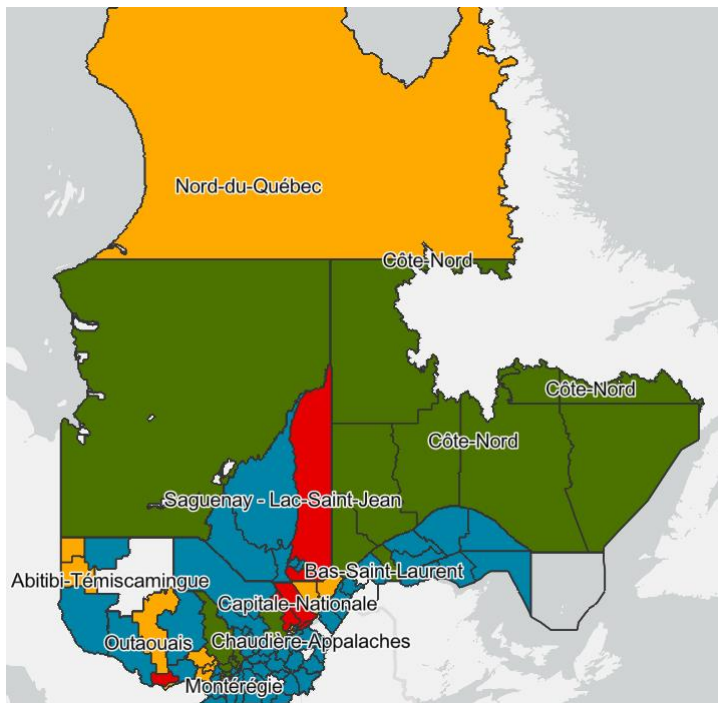
## JEUDI 16 MARS

### Suivi de la réflexion sur le développement du réseau : plan d'action et réalisations

Par le comité accréditation

On rappelle la démarche de réflexion sur le développement du réseau dans les dernières années qui a convergée à la rencontre nationale de mars 2022 sur un nouveau positionnement de la TNCCDC. En effet, le réseau a choisi d'être proactif dans son développement. Plusieurs points ont alors fait consensus et certaines craintes ont aussi été émises. Suivant cela, le comité accréditation a reçu le mandat de mieux définir comment s'articule cette nouvelle « proactivité » de la TNCCDC.

Au cours de la dernière année, le comité s'est doté d'un plan de travail et il présente aujourd'hui les principales réalisations et un état des réflexions. D'abord, le comité a réalisé un premier portrait du territoire québécois pour avoir une meilleure idée du potentiel développement du réseau. Ce travail est toujours en cours.



#### Cartographie préliminaire

**Bleu** : là où se trouve déjà des CDC

**Vert** : là où il y a un potentiel de développement dans les prochaines années car la TNCCDC a déjà des contacts

**Jaune** : là où il pourrait y avoir un potentiel de développement

**Rouge** : là où le nombre d'organismes ne semblent pas permettre le développement des CDC dans le modèle actuel

En parallèle avec ce travail, les agentes de développement ont exploré tout au long de l'année différents types d'approches et d'accompagnement pour les territoires qui ont pris contact avec la TNCCDC pour avoir des informations sur le modèle des CDC et/ou se lancer dans une démarche. Ceci a permis au comité de définir des stratégies adaptées et de réviser la politique d'accréditation en conséquence. Il s'agit, grosso modo, d'ajouter une phase exploratoire, avant la mise en accompagnement des territoires, puis leur accréditation.

Un schéma du processus exploratoire est présenté. Cette démarche s'ajoute donc et précise comment la TNCDC intervient auprès d'un nouveau territoire. D'abord, les agentes de développement évaluent le modèle mis en place par l'organisme requérant. Plusieurs actions sont possibles en fonction de la situation, mais la TNCDC maintient une posture d'information et d'analyse et soutient les interlocuteurs qui mènent la démarche selon les informations qu'elle détient. Ces derniers sont les premiers responsables de la démarche et de l'implication des parties prenantes dans le processus.

Les données recueillies sur le territoire et la démarche seront alors analysées en utilisant le cadre de référence des CDC pour en ressortir les points de vigilance. Il y a alors deux constats possibles : l'organisme requérant correspond ou ne correspond pas au modèle des CDC. La permanence de la TNCDC dressera la liste des points à aborder avec les personnes responsables de la démarche, par exemple, des suggestions quant aux démarches exploratoires et de consultation et l'explication des points de vigilance identifiés lors de l'analyse.

Suivant le retour à l'organisme requérant, si la volonté demeure, la TNCDC ira présenter le cadre de référence des CDC aux membres potentiels identifiés afin d'assurer la compréhension et l'adhésion au modèle. Une liste des besoins possibles d'un milieu auxquels une CDC peut répondre concrètement peut être un outil utilisé à cette étape. Lorsque la présentation est faite, les groupes font leur processus démocratique. L'agente de développement relancera l'organisme requérant si elle n'a pas de retour après 3 mois.

Lorsque la demande d'accréditation est reçue, si elle est conforme, le groupe est mis en accompagnement. Par contre, si elle ne l'est pas, une rencontre de suivi a lieu avec le groupe requérant. Le groupe peut choisir de continuer ou d'arrêter le processus. Il peut aussi demander de l'aide supplémentaire pour que la TNCDC le soutienne.

Le soutien peut prendre la forme de rencontres avec le CA, l'équipe de travail en place ou le noyau mobilisé, d'animation de réflexions avec des membres, de proposition d'activités pour accompagner le territoire afin de faire émerger ou pas leurs caractéristiques de CDC. Si l'agente de développement accompagne dans le rapprochement du modèle de CDC, elle le fera idéalement pour qu'après une nouvelle analyse, ça corresponde au modèle et que l'organisme requérant aille vers la demande d'accréditation.

En plus de l'ajout de cette procédure exploratoire avant la mise en accompagnement officielle, le comité accréditation propose de modifier ou clarifier certains aspects de la politique d'accréditation. Concernant la permanence, son rôle est de soutenir les organismes requérants dans le processus exploratoire, de présenter le modèle des CDC aux parties prenantes identifiées, d'accompagner la réflexion dans le respect de l'autonomie de la démarche et d'analyser les caractéristiques de l'organisme requérant en regard du cadre de référence. Pour la CDC, une fois mise en accompagnement officiellement, on lui permet de participer à une rencontre nationale (sans droit de vote) et de recevoir l'infolettre.

Les membres semblent satisfaits des travaux du comité accréditation qui poursuivra sa démarche et reviendra lors de la prochaine rencontre nationale avec le comité financement pour réfléchir à la notion des multiterritoires et du potentiel développement du réseau.

# Énoncé de vision et portrait du développement social

Par le comité thématique développement social

On débute en faisant un bref retour sur le projet de tournée de la TNDCDC présentée en novembre dernier. Celui-ci est toujours dans les cartons, mais ne sera plus relié strictement au développement social. L'ensemble des commentaires a été entendu et un nouveau projet sera soumis au réseau en juin prochain.

Le mandat du comité est de générer de l'information et un positionnement sur l'enjeu du développement social. Ses objectifs sont de développer une vision commune du développement sociale et un positionnement national tout en outillant les CDC dans leur posture locale. Sous forme de ligne du temps et à la manière d'une émission de radio, le comité rappelle les différents travaux réalisés jusqu'à maintenant : une définition commune, un portrait du DS dans les territoires, quelques statistiques, enjeux et éléments gagnants pour les démarches de développement sociale local.

Le comité dépose ensuite un énoncé de vision accompagné de « considérants » qui serviront de base à la rédaction d'un document de positionnement du réseau en matière de développement social :

- + *Considérant que le développement social est un outil de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;*
- + *Considérant que les démarches en développement sociale doivent être reconnues et financées au même titre que le développement économique afin de permettre aux milieux d'agir sur leurs enjeux locaux;*
- + *Considérant que les CDC et leurs partenaires connaissent les enjeux locaux et que les solutions doivent émaner du terrain en respectant les particularités des territoires;*
- + *Considérant que les CDC, à travers leurs membres, représentent les personnes et les secteurs que ceux-ci incarnent (société civile) et qu'à ce titre elles sont des actrices de transformation sociale;*
- + *Considérant que les CDC sont des actrices de proximité branchées sur leur milieu;*
- + *Considérant l'importance de travailler en gouvernance partagée au sein des concertations locales avec des partenaires institutionnels et politiques clés et établis;*
- + *Considérant la nécessité de connaître ses partenaires et de reconnaître l'expertise de chacun afin de travailler ensemble sur les enjeux liés au développement social;*
- + *Considérant le rôle de catalyseur et propulseur des CDC dans le développement social local;*

*Les Corporations de développement communautaires (CDC) sont, par leur mission et leurs valeurs, des actrices incontournables du développement social.*

*Par leur leadership reconnu, elles mobilisent, rassemblent et concertent l'ensemble de leurs communautés à travailler sur les enjeux sociaux afin de contribuer à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de leurs collectivités, dans une perspective de justice sociale.*

Les CDC sont invitées à une période de réflexion, priorisation et d'échange autour de l'énoncé mais surtout des « considérants » qui l'accompagnent, toujours dans le but de nourrir ce qui deviendra le positionnement du réseau. Le résultat des échanges sera étudié par le comité.

Quelques éléments soulevés en plénière :

- + Enjeux sociaux et améliorations des conditions de vie, aimerait voir la lutte à la pauvreté
- + Considérant : au lieu d'outils, mettre leviers

- + Ramener l'élément de gouvernance dans la responsabilité partagée. La gouvernance c'est plein de choses et de compréhensions. Notion de responsabilité partagée semble plus pertinent.
- + 2<sup>e</sup> dans le sens et l'argumentaire, mais plus avec un « ainsi que » et 3<sup>e</sup> considérant
- + Communauté et collectivité, voir dans la stratégie de communication avoir des concepts plus clairs, pour avoir un même langage.
- + Enlever les actrices incontournables. Propulseurs, trouvait ça condescendant.
- + Ajout intersectionnalité et voir dans la globalité.
- + Il faut porter la voix des personnes vulnérables et les ajouter au processus décisionnel.
- + Pas de n'importe quelle façon pour travailler ensemble.
- + Les enjeux doivent émaner du terrain.
- + Les CDC à travers leurs membres représentent les personnes et les organismes, ça prend des partenaires autour. Difficile d'attirer l'économie pour jaser, ça prend aussi dans le développement social. Il y a des pas à faire pour qu'ils viennent autour de la table.
- + Considérant 4 avec les groupes communautaires et les acteurs de la société civile. Le développement social c'est le parent pauvre. Enlever la gouvernance partagée, mais la responsabilité partagée.
- + Abolition des alliances et mettre les sommes dans le développement social

Le comité thématique est sur ses derniers miles, le plan de travail ayant été presque totalement réalisé. Dans les mois à venir ils se pencheront sur la réalisation de deux outils, un guide de bonnes pratiques et un outil de réflexion sur les différents types de gouvernance ainsi que la rédaction du positionnement.

## **Positionnement sur la finance sociale et solidaire : Mise en contexte et prémisses**

Par le comité thématique finance sociale et solidaire avec la participation de Didier Kazadi Muamba, analyse financier senior au RISQ

Les membres du comité prennent le temps de remettre en contexte les travaux du comité de la finance sociale et solidaire, puisque que cela fait quelques temps qu'il a été mis sur pause. C'est donc en lien avec la stratégie canadienne d'innovation sociale et de finance sociale du gouvernement fédéral, que les membres décident de se pencher d'abord sur la question de l'innovation sociale et ensuite sur la question de la finance sociale. Le groupe directeur chargé de la cocréation de la stratégie fédérale d'innovation sociale et de finance sociale formulent 12 recommandations dont :

- La création du programme de préparation à l'investissement (PPI)
- Le déploiement d'un fonds de finance sociale de près de 755 millions de dollars

Toutefois, on réalise qu'on connaît peu ou pas l'écosystème de la finance solidaire et responsable au Québec, mais qu'il serait important de mieux comprendre cet écosystème, afin de saisir des opportunités de financement, s'il y a lieu. Ainsi le comité se donne deux mandats principaux, soit celui de s'approprier les concepts et le vocabulaire pour « naviguer » dans l'écosystème de la finance sociale et celui de définir l'univers de pratique de la finance sociale et solidaire des CDC, afin de prendre position. Des outils sont alors bâtis, pour aider à la prise de décision et pour développer notre esprit critique qui font l'objet d'une présentation et de discussions en sous-groupe.

Pour permettre aux membres de naviguer dans l'écosystème, M. Didier Muamba analyste au RISQ présentent différents outils financiers qui relèvent de la finance sociale et présentent les partenaires de cet écosystème au Québec. À travers des exemples concrets de projets, il explique de quelles manières ces outils et partenaires peuvent soutenir des projets à vocation sociale, qui émanent de l'économie sociale ou de l'action communautaire.

Une question suit la présentation. Est-ce qu'il existe des mécanismes pour préserver le caractère collectif d'une entreprise, si toutefois elles s'enlignent vers la privatisation ? L'intervenant répond que la propriété de l'entreprise est avant tout collective. Ainsi, en cas de liquidation, soit on les remet à une autre organisation ou à l'État. Si l'entreprise collective essaie de vendre au privé, les administrateurs ne peuvent pas s'approprier les gains de la vente d'une entreprise. Si le privé s'en accapare, il y a perte de la mission sociale.

Ensuite, pour s'approprier les outils, les membres présentent ensuite des projets pour lesquels ils ont fait appel à différents outils de la finance sociale. Un projet de logements communautaires est présenté par Rémi Pelletier de la CDC Haut-Saint-Laurent. L'ambition de ce projet est d'augmenter le nombre de logement abordables en ruralité et pour ce faire ils ont émis des obligations communautaires.

Ariane Clavet-Gaumont de [L'ampli](#), qui n'a pu être présente, a enregistré une vidéo, pour présenter l'organisme de soutien, pour l'émission d'obligation communautaire. La vidéo est disponible dans le dossier de la rencontre nationale.

Finalement, Karine Triollet d'Action gardien – CDC Pointe-Saint-Charles présente un projet d'immobilier collectif. Elle partage le montage financier du projet mais surtout les apprentissages réalisés à travers cette expérience.

## **Mot de la fin et retour à la maison**

Le président souhaite un bon retour à la maison.